

Evolution de l'inflation au cours de l'année 2018

L'inflation se situe à 1,1% en 2018

Le taux d'inflation s'accroît de 1,1% en 2018, après une évolution de 0,6% en 2017. Cette remontée du niveau général des prix est due en grande partie au renchérissement des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (1,2%), des articles d'habillement et chaussures (1,9%), ainsi que des restaurants et hôtels (1,7%). La hausse des prix des produits alimentaires résulte principalement de la progression des prix des poissons et fruits de mer (6,5%), des pains et céréales (4,9%), ainsi que des laits, fromages et œufs (1,9%).

En perspective, le Gouvernement devra poursuivre sa politique de lutte contre la vie chère notamment par (i) le maintien de son soutien aux services sociaux de base, (ii) le contrôle des prix de certains produits de première nécessité en raison de l'assouplissement des conditions d'importation (le riz, les poissons surgelés, le blé, le lait en poudre ou concentré et les sucres), (iii) l'extension à partir de février 2019 des tranches sociales de consommation d'eau et d'électricité exonérées de TVA, et (iv) le maintien des prix des produits pétroliers à la pompe. Ces mesures restent cependant menacées par la dégradation de la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où se trouvent d'importantes zones de production agricole et la plus grande entreprise agro-industrielle nationale. A cela, il faudrait ajouter la probable hausse des prix des boissons alcoolisées et non alcoolisées. Au regard de ces facteurs, l'inflation restera contenue en dessous de la norme communautaire.

1. Evolution au cours de l'année 2018

Une inflation de 1,1% contre 0,6% en 2017.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation s'accroissent en 2018. L'inflation s'établit, en effet, à 1,1%, après 0,6% en 2017 et 0,9% en 2016.

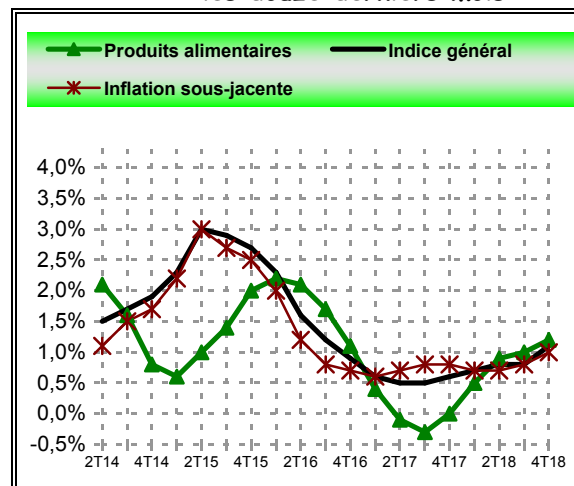
Le taux d'inflation le plus élevé est observé à Bertoua (2,8%)

Sur le plan spatial, les prix à la consommation ont augmenté dans toutes les villes en 2018. La plus forte hausse des prix est enregistrée à Bertoua (2,8% après 2,6% en 2017), suivie de Buéa (2,0% après 0,3% en 2017), Garoua (1,6% après 0,8% en 2017), Ngaoundéré (1,3% après 0,4% en 2017), Yaoundé (1,1% après 0,8% en 2017) et Bamenda (1,1% après 0,2% en 2017). Les autres villes ont enregistré une hausse de prix inférieure à 1%. Il s'agit de Douala (0,7% après 0,2% en 2017), Maroua (0,7% après 1,0% en 2017), Bafoussam (0,5% après 1,0% en 2017) et Ebolowa (0,5% après 0,9% en 2017).

Inflation soutenue par les prix des produits alimentaires, les boissons alcoolisées et stupéfiants

La hausse du niveau général des prix observée en 2018 résulte surtout de la progression des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (1,2%), des articles d'habillement et chaussures (1,9%), ainsi que des restaurants et hôtels (1,7%). En dépit du relèvement des prix de l'enseignement (1,2%), les prix du manuel scolaire sont devenus plus abordables du fait de l'application des instructions du Premier Ministre contenues dans le décret n°2017/11738/CAB/PM du 23 novembre 2017 portant organisation du Conseil National d'Agrément des Manuels Scolaires et des Matériels Didactiques. Cette disposition s'accompagne également d'une diminution du nombre de manuels scolaires.

Graphique 1 : Evolution générale des prix sur les douze derniers mois

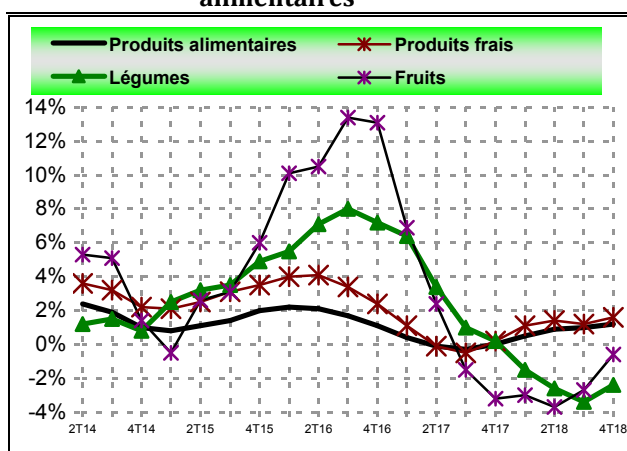


2. Evolution des prix des produits alimentaires

Une hausse de prix des poissons et fruits de mer (6,5%), des pains et céréales (4,9%), des laits, fromages et œufs (1,9%), des sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie (1,3%), atténuée par une baisse de prix des légumes (-2,4%), des huiles et graisses (-1,4%), des viandes (-1,0%) et ceux des fruits (-0,6%)

Après une stabilité de prix observée en 2017, les prix des produits alimentaires rebondissent de 1,2% en 2018. La hausse des prix des produits alimentaires résulte principalement du renchérissement de prix des poissons et fruits de mer (6,5%), des pains et céréales (4,9%), des laits, fromages et œufs (1,9%), des sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie (1,3%). Le repli des prix des légumes (-2,4%), des huiles et graisses (-1,4%), des viandes (-1,0%) associé au ralentissement des prix des fruits (-0,6%) ont limité la hausse du niveau général des prix des produits alimentaires.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



- La progression de 6,5% des prix des poissons et fruits de mer découle surtout du renchérissement de 9,8% des prix des poissons congelés (crevettes, maquereau, bar et capitaine) et de 5,4% des prix des poissons frais (bar, carpe et morue).
- La hausse de 4,9% des prix des pains et céréales découle principalement du rebond de 7,1% du prix du pain en baguette, de 2,0% du prix du maïs séché en grain, de 15,2% du prix du mil sec en grain et de 5,5% du prix du riz brisé local ou importé. La hausse des prix des céréales et des poissons est à mettre en relation avec les actions spéculatives des commerçants distributeurs du fait d'une demande intérieure plus élevée (avec les déplacés internes, les réfugiés nigériens et centrafricains) et des réexportations frauduleuses par voie terrestre en direction des marchés des pays voisins (Nigéria et du Tchad en particulier).
- Les prix des laits, fromages et œufs ont augmenté de 1,9%. Cette évolution découle des hausses de 1,4% du prix des laits, de 0,5% du prix des produits laitiers (yaourt de fabrication industrielle, fromage) et de 1,5% du prix des œufs.
- Les prix des sucres, confiture, miel, chocolat et confiserie augmentent de 1,3%.

Cette hausse résulte de celle de 1% du sucre (sucre raffiné local, sucre en poudre, sucrées pour diabétique), de 2,2% de confiture, miel, chocolat et confiserie (confiture, miel, chocolat, Chewing gum, etc.).

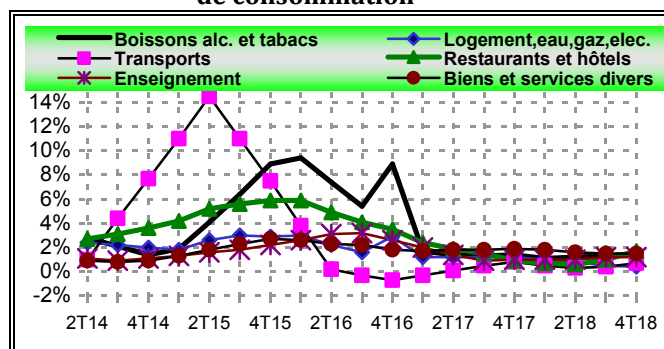
- Les hausses de prix du riz les plus marquées sont enregistrées au niveau du riz brisé local ou importé (5,5%), du riz importé populaire au détail (3,2%) et du riz local grains longs (3,2%).
- La baisse de 2,4% des prix des légumes est liée principalement au repli de 4,3% des prix des tubercules et plantain et de 2,2% des prix des autres produits à base de tubercule (farine de manioc, tapioca, miondo, pâte de manioc/wata fou-fou). En revanche, les prix des légumes frais en fruits ou racines (oignon frais, gombo frais, haricot vert, poivron vert), des légumes frais en feuille (folon, ndolé lavé en boule) et ceux des légumes secs et oléagineux (niébé, arachides décortiquées de type Garoua, grains de courge décortiqués, djansan) progressent respectivement de 1,0%, 1,3% et 2,7%. Les prix des tubercules baissent en lien avec le ralentissement des prix des pommes de terre (-7,6%), du taro (-6,5%), du macabo (-3,6%), de la patate douce (-2,6%), du manioc frais (-2,2%) et des ignames de type Mbe (-2,6%). Les ignames de type Sud-Ouest ont par contre flambé de 30%, en liaison avec la situation sécuritaire dans cette région du pays.
- La baisse de 1,4% des prix des huiles et graisses est liée principalement à celle de 3,1% des prix des huiles brutes (huile de palme brute, huile d'arachide brute notamment), de 2,0% des prix des huiles raffinées (huile de palme raffinée, huile de palme raffinée vendue en vrac, huile de coton raffiné notamment).
- Le recul de 0,9% des prix des viandes résulte des baisses de 2,0% des prix des viandes de bœuf avec os, de 2,0% des viandes de bœuf sans os, de 0,5% des tripes et abats de bœuf, de 1,7% des pattes de bœuf et de 6,2% des peaux de bœuf. Le prix de la chèvre sur pied régresse de 4,7%. La baisse des flux en direction des pays voisins (le Nigéria en particulier) explique en grande partie la réduction des prix de la viande de bœuf.
- La baisse de 0,6% des prix de fruits résulte du recul des prix de 1,0% des autres fruits frais (banane douce, avocat tendre, ananas, pomme de France). A l'inverse, l'on observe une augmentation des prix des fruits secs et noix (notamment les noix de coco) de 6,4% ainsi que des agrumes (oranges, citron) de 1,2%.

3. Les autres sources d'inflation

Les prix des articles d'habillement et chaussures augmentent de 1,9%

En 2018, les prix des articles d'habillement et chaussures (1,9%), des restaurants et hôtels (1,7%), et ceux des boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants (1,5%) sont en hausse. En outre, les prix des biens et services divers augmentent de 1,5% et ceux de l'enseignement de 1,2%. Par ailleurs, les prix des meubles, articles de ménages et entretien courant de foyer ont progressé de 0,9%, ceux des loisirs et cultures de 0,8% et ceux des transports de 0,7%. Il en est de même des prix des logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles et ceux de la santé qui s'élèvent chacun de 0,4%. Les prix des communications augmentent de 0,2%.

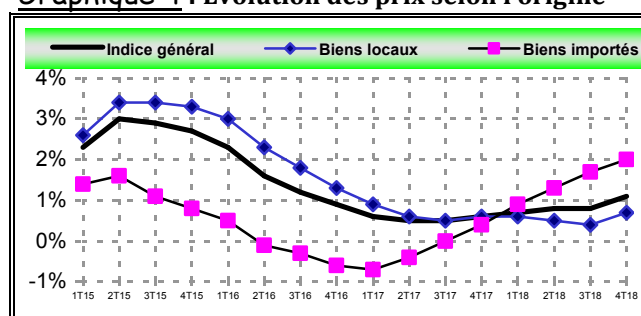
Graphique 3 : Evolution des prix des autres fonctions de consommation



Biens locaux/Biens importés : l'inflation est plus d'origine importée que locale

L'année 2018 est marquée par le retour de l'inflation importée (+2,0%) qui devient plus importante que l'inflation locale (+0,7%). Ce retournement de tendance découle essentiellement de la remontée des prix des produits importés tels que les céréales, les poissons, les vins, les spiritueux, les articles d'habillement et chaussures, des appareils ménagers. La hausse des prix des produits importés est à mettre en lien avec l'insécurité persistante dans certaines régions (Extrême-Nord, Est, Nord-Ouest et Sud-Ouest) qui a sans doute entraîné une diminution de l'offre extérieure provenant des pays voisins, principalement du Nigeria.

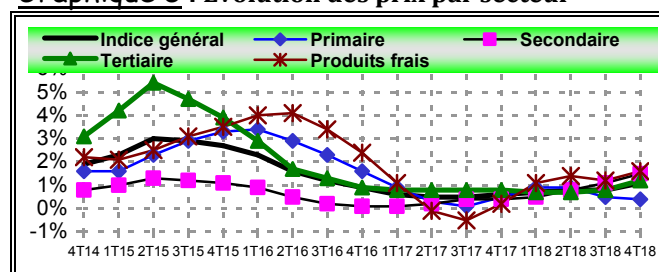
Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



Secteur de production : L'inflation est en grande partie entretenue par le secteur secondaire

L'évolution de l'indice global résulte surtout d'un rebond des prix des biens et services du secteur secondaire (1,5%) dû essentiellement à la progression de prix de biens durables (1,3%) et ceux des biens semi-durables (1,6%). Les prix des biens du secteur primaire ont crû de 0,4% suite notamment au renchérissement de prix des produits frais (+1,6%). Les prix des biens du secteur tertiaire ont progressé de 0,4%, hausse entretenue par les coûts des services (+1,2%).

Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



4. Perspectives pour 2019

Le Gouvernement devra poursuivre sa politique d'inclusion socioéconomique, notamment par le maintien du soutien aux services sociaux de base (santé, éducation, eau potable, énergie, etc.), par un approvisionnement des marchés, à prix raisonnables, en produits alimentaires de grande consommation, et par l'intensification de la lutte contre les pénuries artificielles. Les prix des produits pétroliers à la pompe ne devraient pas changer. En revanche, il est probable que les prix des boissons alcoolisées et non alcoolisées connaissent une augmentation au cours de l'année 2019. Par ailleurs, la dégradation de la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, en proie à une crise socio-politique persistante, pourrait perturber davantage la production agricole locale et les activités de la plus grande entreprise agro-industrielle nationale. Sous ces hypothèses, le taux d'inflation pourra se situer autour de 2% en 2019.

Les prix vont continuer à augmenter en 2019. En effet, la Loi de finances de 2019 prévoit une hausse des prix sur les importations de : pneumatiques, téléchargements pour les téléphones, tablettes électroniques ou numériques, téléphones et logiciels, véhicules de tourisme et autres véhicules utilitaires, véhicules de transport en commun, etc. En outre, la TVA et les droits d'accises sont revus à la hausse pour les boissons gazeuses, les vins, les spiritueux, les whiskys et les champagnes, les cigarettes, les parfums et les produits cosmétiques. Dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la dégradation de la situation sécuritaire, notamment en cette année électorale, pourra entraîner davantage la baisse de la production agricole et des perturbations dans l'approvisionnement des marchés. Cependant, à partir

de février 2019, les consommations d'eau et d'électricité des ménages seront exonérées de la Taxe sur la Valeur Ajoutée lorsque celles-ci ne dépassent pas 220 KWH par mois pour l'électricité et 20 m³ par mois pour l'eau.

Sur les marchés du septentrion et à l'Est, les prix projetés pour la période de 2019 suivront globalement la tendance habituelle de baisse à la récolte et de hausse progressive à partir d'avril jusqu'au pic en août en période de soudure. Le renvoi de la CAN pour 2021 annihilera probablement le risque d'accroissement de la demande intérieure due à l'évènement. Sous ces hypothèses, le taux d'inflation pourra se situer autour de 2% en 2019.

Tableau 1: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes fonctions de consommation au cours de l'année 2018

FONCTION DE CONSOMMATION	Année -2016	Année -2017	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Année -2018	Année-2018/ Année-2017	Année-2017/ Année-2016
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	110,9	111,0	110,9	110,9	111,2	112,1	112,4	111,9	111,7	111,7	112,8	113,9	114,1	114,3	112,3	1,2%	0,0%
<i>Produits alimentaires</i>	111,0	111,0	110,9	110,9	111,2	112,1	112,4	111,9	111,7	111,8	112,8	114,0	114,1	114,4	112,4	1,2%	0,0%
<i>Boissons non alcoolisées</i>	108,4	108,9	109,1	109,0	109,1	109,5	109,9	110,0	109,8	109,8	110,4	110,6	110,8	111,0	109,9	1,0%	0,5%
Boissons alcoolisées et tabacs	120,2	122,0	122,9	122,4	122,2	122,9	123,1	123,6	124,1	124,2	124,8	124,9	124,9	125,1	123,8	1,5%	1,4%
Articles d'habillement et chaussures	105,3	106,3	107,0	107,3	107,4	107,8	108,0	108,1	108,3	108,5	108,7	109,2	109,6	110,1	108,3	1,9%	1,0%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	113,0	114,3	115,1	114,2	113,7	114,2	114,5	114,9	114,6	114,7	114,9	115,6	115,6	115,6	114,8	0,4%	1,2%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,1	106,4	106,5	106,7	106,7	107,0	107,2	107,4	107,4	107,5	107,9	108,0	108,0	108,3	107,4	0,9%	0,3%
Santé	101,7	102,0	102,0	102,1	102,1	102,2	102,4	102,5	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,8	102,5	0,4%	0,3%
Transports	119,9	120,8	120,7	120,8	120,6	120,8	120,9	121,0	121,9	122,3	122,3	122,5	122,6	123,0	121,6	0,7%	0,8%
Communications	89,4	90,0	90,1	90,0	90,3	90,3	90,3	90,2	90,2	90,2	90,3	90,3	90,3	90,3	90,2	0,2%	0,7%
Loisirs et culture	102,9	103,6	103,9	103,9	103,9	104,1	104,2	104,6	104,8	104,8	104,9	104,9	104,8	104,8	104,5	0,8%	0,6%
Enseignement	112,8	113,9	114,6	114,7	114,7	114,8	114,8	114,8	114,9	115,3	116,0	116,1	116,4	116,4	115,3	1,2%	1,0%
Restaurants et hôtels	118,6	119,7	120,3	120,3	120,3	120,1	120,5	121,2	122,3	122,6	122,7	122,8	123,2	124,8	121,8	1,7%	0,9%
Biens et services divers	108,2	110,2	110,9	110,8	110,9	111,1	111,6	111,5	111,9	112,3	112,6	112,8	112,8	113,2	111,9	1,5%	1,9%
INDICE GENERAL	110,2	110,9	111,2	111,1	111,2	111,6	111,8	111,8	112,0	112,1	112,6	113,1	113,3	113,6	112,1	1,1%	0,6%

Tableau 2: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix par groupes secondaires des produits au cours de l'année 2018

GROUPES SECONDAIRES	Année-2016	Année-2017	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Année-2018	Année-2018/ Année-2017	Année-2017/ Année-2016
Local	112,0	112,7	112,6	112,5	112,5	112,8	112,9	112,8	113,1	113,4	114,0	114,8	114,8	115,1	113,4	0,7%	0,6%
Importé	105,3	105,7	106,7	106,7	106,8	107,3	107,7	107,8	108,0	108,2	108,5	108,6	108,8	109,0	107,9	2,0%	0,4%
Energie	107,7	107,9	107,9	107,9	107,9	108,1	108,2	108,2	108,2	108,2	108,2	108,3	108,3	108,3	108,1	0,2%	0,1%
<i>Produits pétroliers</i>	107,8	108,0	108,2	108,2	108,1	108,4	108,5	108,5	108,6	108,6	108,6	108,7	108,7	108,7	108,5	0,4%	0,2%
Produits frais	116,7	117,0	117,2	117,1	117,3	118,2	118,6	117,8	117,4	117,5	119,0	121,4	122,0	122,5	118,8	1,6%	0,2%
Hors produits frais et énergie	109,0	109,8	110,1	110,0	110,1	110,4	110,6	110,8	111,1	111,3	111,5	111,7	111,7	112,0	110,9	1,0%	0,8%
Primaire	114,7	115,3	115,5	114,8	114,7	115,1	115,5	114,9	114,5	114,7	116,2	117,4	117,5	117,7	115,7	0,4%	0,5%
Secondaire	104,5	105,0	105,3	105,6	105,9	106,4	106,6	106,6	106,8	106,9	107,0	107,3	107,3	107,5	106,6	1,5%	0,4%
Tertiaire	112,4	113,3	113,5	113,6	113,6	113,9	114,1	114,5	114,9	115,2	115,3	115,5	115,6	116,1	114,6	1,2%	0,8%
Durable	105,9	106,2	106,7	106,9	106,9	106,9	107,2	107,7	107,8	107,9	108,1	108,1	108,1	108,4	107,6	1,3%	0,3%
Non durable	110,3	110,7	110,9	110,6	110,7	111,2	111,6	111,2	111,0	111,1	112,0	112,8	112,9	113,0	111,6	0,8%	0,3%
Semi Durable	104,8	105,8	106,3	106,6	106,6	107,0	107,2	107,2	107,5	107,7	107,9	108,3	108,4	108,8	107,5	1,6%	1,0%
Services	112,4	113,4	113,6	113,7	113,7	114,0	114,2	114,6	115,0	115,3	115,4	115,6	115,7	116,2	114,8	1,2%	0,8%

Tableau 3: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes régions au cours de l'année 2018

Ville	Année-2016	Année-2017	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18	oct-18	nov-18	déc-18	Année-2018	Année-2018/ Année-2017	Année-2017/ Année-2016
Yaoundé	109,8	110,6	110,6	110,7	110,8	111,7	112,2	112,0	111,7	111,9	112,1	112,7	113,1	113,3	111,9	1,1%	0,8%
Douala	110,7	110,9	110,5	110,7	110,7	111,1	111,3	111,3	111,4	111,7	112,1	112,9	113,3	113,5	111,7	0,7%	0,2%
Bafoussam	109,7	110,8	110,9	110,2	110,1	110,4	110,5	110,4	111,3	111,3	112,3	112,6	113,0	113,2	111,4	0,5%	1,0%
Bamenda	110,3	110,5	110,1	110,3	110,6	110,5	110,3	110,3	110,7	111,3	112,5	114,4	113,8	115,8	111,7	1,1%	0,2%
Garoua	109,0	109,9	110,2	110,7	110,2	110,4	110,4	111,6	112,5	112,8	112,5	113,3	112,7	111,9	111,6	1,6%	0,8%
Maroua	109,8	111,0	112,3	111,5	111,4	111,9	112,6	113,0	111,9	111,2	111,4	110,6	111,4	111,6	111,7	0,7%	1,0%
Ngaoundéré	108,2	108,6	109,2	109,0	109,5	109,9	109,8	109,8	109,8	110,5	110,2	110,7	110,4	110,7	110,0	1,3%	0,4%
Bertoua	109,6	112,5	115,8	115,0	115,1	115,3	115,3	115,4	114,6	115,4	115,4	116,7	116,8	117,5	115,7	2,8%	2,6%
Buéa	112,3	112,7	114,0	113,8	114,3	114,1	113,9	113,7	115,2	115,4	117,3	116,7	115,4	115,5	114,9	2,0%	0,3%
Ebolowa	112,3	113,3	113,3	114,0	113,5	113,2	114,2	113,3	114,5	113,2	113,1	114,0	114,6	115,2	113,8	0,5%	0,9%
National	110,2	110,9	111,2	111,1	111,2	111,6	111,8	111,8	112,0	112,1	112,6	113,1	113,3	113,6	112,1	1,1%	0,6%